



2^{ème} division feeder zone B

Les 17, 18 et 19 Juin 2022 à Bouafles (27)



Epreuve devant respecter le règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS et les consignes en vigueur pour la Covid-19.



Organisation

Ce championnat comportera 33 participants répartis en 3 secteurs de 11 (voir le plan ci-dessous).

Un pré-piquetage sera effectué le week-end précédent.

Une somme de 7 euros vous sera demandé lors du pointage des concurrents. Cette somme permet au CD organisateur (le CD 27) d'offrir des coupes aux vainqueurs, un vin d'honneur à tous les participants et à vous permettre de faire ce championnat dans des conditions de confort optimal.

Profondeur : 3 à 4 mètres à 15 mètres du bord, 4 à 6 mètres à 25 mètres et plus

Poissons dominants : Brèmes, plaquettes, gardons, hybrides,

En cas de forfait, prévenir Frédéric Linard : 06 60 69 70 64 flinard@ffpsc.fr

En dernière minute, prévenir Régis Menneray: 06 69 35 55 71 regis.menneray@gmail.com

Plan des secteurs :



Accès au parcours

Ce championnat se déroulera sur la commune de Bouafles, dans une ballastière.

Pour y accéder, il faut aller à Courcelles sur Seine, en venant soit des Andelys, soit de Gaillon.

A Courcelles prendre la direction « Les Mousseaux » (à droite avant la boulangerie si on vient des Andelys, à gauche après si on vient de Gaillon).

Continuer tout droit jusqu'au bord de la ballastière.

Points GPS : **49°12'02.3"N 1°20'53.2"E**

Le rendez-vous se situe entre les secteurs bleu et rouge.

Le droit de pêche appartient à la commune de Bouafles. Il y a un droit de pêche à acquitter (5 euros par jour), sauf pour les compétiteurs la semaine précédant le championnat (la liste des participants sera communiquée à la municipalité).

Limitations

Canne 4 m 60 maximum

Amorce : 12 litres y compris terre et autre ingrédients, mouillée, tamisée.

Esches (pour l'amorce et pour l'hameçon) : 2 litres $\frac{1}{2}$ comprenant $\frac{1}{2}$ litre maximum de fouillis ou de vers de vase, dont $\frac{1}{4}$ litre maximum de vers de vase, et $\frac{1}{2}$ litre maximum de vers de terre non coupés

Ces esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Toute esche qui ne sera pas présentée dans une boîte mesure sera éliminée et **ne sera pas remplacée**.

Les quantités d'esches pourront être modifiées 2 semaines avant l'épreuve en fonction des évènements en Ukraine.

Prévoir une **deuxième bourriche**, le nombre de prises pouvant être important.

Limitation des carnassiers :

Anguille interdite

Brochet 50 cm

Sandre pas de limite

Horaires :

Vendredi 17 juin

- 9 h 30 Rendez-vous sur place, Vérification des licences et des certificats médicaux
- 10 h 30 Tirage au sort
- 12 h 00 Début du contrôle des esches (signal sonore)
- 12 h 50 Amorçage
- 13 h 00 Pêche
- 17 h 55 Il reste 5 minutes
- 18 h 00 Fin de la manche

Samedi 18 juin

- 9 h 00 Rendez-vous sur place
- 9 h 30 Tirage de la grille et distribution des fiches
- 11 h 00 Début du contrôle des esches (signal sonore)
- 11 h 50 Amorçage
- 12 h 00 Pêche
- 16 h 55 Il reste 5 minutes
- 17 h 00 Fin de la manche

Dimanche 19 juin

- 7 h 30 Rendez-vous sur place
- 7 h 45 Distribution des fiches
- 9 h 00 Début du contrôle des esches (signal sonore)
- 9 h 50 Amorçage
- 10 h 00 Pêche
- 14 h 55 Il reste 5 minutes
- 15 h 00 Fin de la manche

- 16 h 30 Palmarès et vin d'honneur

Buvette assurée sur place les trois jours.

Café et viennoiseries offerts le samedi et dimanche matin

Livraison de sandwiches et de boissons à la place (s'inscrire à la buvette après le tirage).

Pour vos logements, contacter l'office du tourisme Seine Normandie :

www.cape-tourisme.fr

Pour vos esches :

Daniel DUFILS APPATS 276 - 06 33 02 34 57

Tarif esches APPÂTS 276

fouillis 19,00 € le litre

vers de vase 5,00 € la part de 50 G

dendros 21,00 le KG

gozzers et pinkies 7,50 le litre

casters 3,50 €le 1/4 de litre

Livraison sur place le vendredi matin à partir de 8 h 30.